Communiqué de presse

Date 18.12.2012
Embargo

La CTI lance sa nouvelle stratégie TST

Les entreprises suisses reçoivent un soutien durable dans leur activité d'innovation. La Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) procède à une réorientation stratégique de son domaine d'encouragement Transfert de savoir et de technologie (TST). Les réseaux thématiques nationaux (RTN), les conseillers en innovation (CI) et les plates-formes virtuelles et réelles seront opérationnels dès le début de l'année 2013.

L'objectif de la nouvelle stratégie est de mettre les entreprises, en particulier les PME, en relation avec les institutions de recherche publiques et de générer ainsi de nouvelles coopérations dans le domaine de l'innovation. Trois piliers d'encouragement constituent la base de cette nouvelle stratégie :

Réseaux thématiques nationaux (RTN)
Les réseaux thématiques nationaux prennent contact avec des entreprises et les mettent en relation avec des institutions de recherche publiques. Ils représentent chacun un thème d'innovation important pour l'économie suisse.

Après une procédure d'évaluation en plusieurs étapes, la CTI a retenu, en 2012, huit réseaux thématiques nationaux : « Carbon Composites Schweiz », « Inartis », « Innovative Oberflächen », « Swiss Biotech », « Swiss Food Research », « Swiss Wood Innovation Network », « Swissphotonics » et « Verein Netzwerk Logistik ». Ils entreront en service à partir de janvier 2013.

Conseillers en innovation (CI)
Les conseillers en innovation sont des interlocuteurs et des mentors pour les PME. Ils connaissent et comprennent les défis et les besoins (liés à l'innovation) des PME, qu'ils soutiennent dans la recherche de partenaires des hautes écoles appropriés.

L’objectif est de créer des contacts et d’identifier, de concrétiser et de mettre en œuvre des possibilités d’innovation.

Les conseillers en innovation travaillent de concert avec les spécialistes en technologie actifs à l’échelle des régions et des cantons. Dès 2013, huit conseillers en innovation entreront en service sur mandat de la CTI. Davantage de conseillers en innovation pourront être recrutés si cette mesure fait ses preuves et si les PME en ont un besoin accru.

Plates-formes virtuelles et réelles

Les plates-formes TST rassemblent les milieux économiques et scientifiques et mettent en réseau les conseillers en innovation et les réseaux thématiques nationaux de manière physique et interactive. Elles aident ainsi, d’une part, à nouer et à entretenir des contacts et, d’autre part, elles permettent aux PME de discuter des thèmes d’avenir et des défis techniques. Les plates-formes seront mises en place successivement durant l’année 2013.

La nouvelle stratégie TST entre en vigueur dès janvier 2013. Ce domaine sera dirigé par la vice-présidente de la CTI, Madame Myriam Meyer.

Contact:
Eliane Kersten, KTI, Communication, Tel. +41 31 324 19 95